

L'IMPARTIAL

L'Union fait la force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur, Mme. F. J. BUOTE Assistante

Vol. 4 No. 4

Nouvelle Serie

TICNISH, ILE DU PRINCE EDOUARD, MARDI LE 8 AOUT 1911

19 ANNEE

Les Acadiens s'organisent contre l'Assimilation

Premier Congrès pédagogique de langue française à S. Louis de Kent, Nouveau Brunswick. Etudes et discours. Les relations acadiennes et canadiennes

S. Louis de Kent, N. B., 25.— Spécial.— Ce jour marque une date dans l'histoire des acadiens. Le premier congrès pédagogique de langue française est commencé ce matin ici, avec un succès très brillant. La grand'messe d'ouverture a eu lieu à neuf heures. Elle a été par le Révérend D. Leblanc, curé de Shédiac. Le prédicateur a été le Rév. J. E. Dutoit, curé d'Acadieville. Il avait pris pour texte cette parole évangélique : "Laissez venir à moi les petits enfants". Le sermon du curé Latour a été très vibrant et a fait une profonde impression sur les congressistes. La séance d'ouverture a eu lieu à onze heures. C'est le Rév. D. S. Léger, curé de S. Poul et promoteur du congrès qui présidait. Les prêtres canadiens-français de la région et même du lointain assistaient en grand nombre. Il y avait aussi plus de 125 instituteurs et institutrices. M. C. J. Magnan, Inspecteur Général des Ecoles de la Province de Québec était parmi les nombreux et distingués visiteurs que M. De la Bruère, représentant du "Devoir", de Montréal.

L'île du Prince-Edouard était dignement représentée par plusieurs curés et quelques professeurs et institutrices. Le président a chaleureusement remercié tous ceux qui l'avaient aidé dans l'organisation du congrès et le curé Nadeau de S. Louis a souhaité la bienvenue aux congressistes, leur assurant qu'à S. Louis ils pouvaient se considérer chez eux.

Dans l'après-midi, à deux heures des travaux très intéressants et très pratiques ont été lus. Une étude a été faite sur l'assimilation à l'école par Mlle Marguerite Richard, institutrice. Le Rév. Père Mio, Eudiste, a donné un travail sur l'enseignement du catholicisme ; Mlle Aana Chiasson, institutrice de Rogersville, a fait part au congrès d'une étude sur la lecture et la question de l'importance de la langue française a été traitée par le Rév. Père Tessier, C.S.C., du Collège S. Joseph.

Entre les lectures, des chants acadiens ont été exécutés avec beaucoup d'art.

Les paroissiens de S. Louis se montrent aussi aimables qu'hospitaliers à l'égard des congressistes qui sont reçus à bras ouverts. Le village est pavé et décoré d'une très jolie façon.

La séance du soir a été du plus haut intérêt. Une étude sur l'hygiène a été présentée par Mlle Eiza Babineau et une autre sur l'histoire du Canada et de l'Acadie par le Rév. Père Travers, Eudiste, Supérieur du Collège de Caraquet.

M. C. J. Magnan prononce ensuite un discours vibrant sur les relations acadiennes et canadiennes et sur la langue française. Voici un résumé de ce discours :

Tout d'abord M. Magnan dit aux acadiens combien il lui tardait de visiter la noble terre acadienne, de serrer la main des vaillants amis de l'idée française et catholique, si nombreux, au pays d'Évangéline.

"J'avais hâte, dit-il, de sentir battre près de mon cœur de cette noble et admirable nation qui lutte depuis trois siècles pour conserver intacte le double trésor de sa langue et de sa foi.

Enfin, dit M. Magnan, je vois ce que j'ai tant contemplé en esprit : le théâtre captivant où s'ouvrait en 1604 la glorieuse épopée coloniale française en Amérique. C'est ici que les missionnaires, les découvreurs, les laboureurs et les fondateurs de ville commencèrent leur œuvre merveilleuse et que les malheureux soldats de Latour, de Denys et de d'Aulnay versèrent le plus pur sang de France pour la défense de leur nouvelle patrie.

Ah ! qu'ils furent grands ces nobles aïeux, laboureurs et soldats ! N'est-ce pas eux qui chantaient ces vers du poète Demers :

"Tous ces hommes voyaient dans [leur espérance]

Sous leur sueur de sang germer une [autre France ;]

Et d'un geste que rien ne pouvait [retenir,

Au sillon du présent, ils jetaient [l'avenir,"]

D'autres voix plus éloquentes ont déjà traduit l'émotion de l'admirable et poignant passé de votre race, chers amis, chers compatriotes. Cette âpre terre d'Acadie, cet avant poste de la France américaine ses historiens et ses poètes. Les uns ont raconté les gestes chevaleresques qui marquèrent ses origines, les autres ont chanté ses malheurs incomparables ; les uns ont rappelé qu'au soir du sombre jour d'épreuves de la cruelle et barbare dispersion tout semblait perdu pour le petit peuple acadien ; les autres, pleins de foi en l'avenir, jetaient des notes d'espérance aux êtres attristés. Mais bientôt, pour tous, témoins du grand miracle de la reconstitution du peuple dispersé le ciel de la patrie s'éclaira enfin et leurs yeux se reposèrent sur une aube de résurrection.

Mais de cette aube de résurrection à la date actuelle, que de luttes, que d'épreuves ! De 1760 à 1867, vos pères furent pratiquement abandonnés et de la France et du Canada. Seule l'Eglise, par son vénéré représentant, l'évêque de Québec, veilla sur le peuple martyr. Ici, comme chez nous, la paroisse religieuse fut le cadre pré-servateur, et le clocher le phare qui guida dans les nuits sombres des luttes séculaires.

Comme elle est vraie cette parole de René Bazin ; "La douleur est comme une amande amère qu'on jette au bord du chemin : elle y tombe ; elle y germe ; quand on repasse au même endroit, vingt ans après, on trouve un amandier de fleurs."

Mais trêve du passé, si noble qu'il soit : C'est pour préparer l'avenir que ce patriotique congrès a été organisé. Et ici qu'il me soit permis de remercier et de féliciter M. l'abbé Léger, l'âme de cette convention. Je le remercie du fond du cœur d'avoir associé mon nom

à ce congrès, de m'avoir fourni l'occasion de fouler ce sol béni de l'Acadie, de presser la main de nobles frères qu'il ne m'avait pas encore été donné de connaître. Je le félicite d'avoir compris que l'union, l'association et le travail seuls sauvent les peuples menacés dans leur avenir ; je le félicite de croire en ces trois mots si terribles aux ennemis et si doux pour des frères : "Union, discipline et organisation".

Vous voulez préparer l'avenir, bien chers amis ; comme vous avez eu raison de confier cette tâche à ceux mêmes qui se sont donné pour mission l'éducation de l'enfance. L'âme c'est le sol, le maître c'est le cultivateur, les préceptes sont la semence.

L'instruction meuble l'esprit, l'éducation, le cœur ; l'instruction donne l'essor à l'intelligence.

Aussi pas d'éducation complète sans l'union de l'éducation et de l'instruction. Ce n'est que par le développement de l'intelligence, la formation du cœur et de la volonté que l'âme se forme et que l'homme devient ce que Dieu veut qu'il soit : un chrétien vaillant, un citoyen utile.

L'on comprend donc pourquoi le choix des éducateurs est une affaire importante, pourquoi ces derniers doivent mériter la confiance que l'Eglise et la famille mettent en lui.

Aussi, les congrès pédagogiques qui vont de plus en plus se multipliant, sont ils de mieux en mieux appréciés ; c'est qu'ils contribuent au perfectionnement professionnel des maîtres.

Ah ! je comprends pourquoi, instituteurs et institutrices de l'Acadie, vous êtes accourus ici de tous les points de votre belle patrie. C'est que, conscients de vos devoirs, convaincus de la grandeur de votre mission, vous désirez augmenter votre savoir et parfaire vos méthodes. Apôtres de la foi, dont la race française est la plus fidèle gardienne en Amérique ; apôtres de la langue que nos pères apportèrent au 17ème siècle du noble et beau pays de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc, vous rêvez de rendre la jeunesse acadienne digne de ces héros qui colonisèrent l'Acadie, grâce à des efforts inouïs, qui la défendirent au prix de leur sang et qui après la lâche et honteuse dispersion, la reconquirent par le sacrifice, par le miracle de la souffrance.

L'histoire de l'Acadie, enseignez-la avec amour et dans la langue française, la seule digne de raconter les hauts faits dont elle est remplie.

Et tous portons la bien haut dans nos cœurs : vouons-lui le culte de l'amour, au pied de la croix qui brille au fait de nos clochers dans l'azur du ciel. Ne séparons jamais la Foi et la langue, c'est pour nos deux nationalités sœurs le gage de la victoire et de l'immortalité.

FORMENT-ILS UNE SOCIÉTÉ CATHOLIQUE ?

On a souvent discuté ce point : les Knights of Columbus forment-ils une société catholique ?

Pour ma part j'ai toujours soutenu dans la Vérité que les Knights of Columbus n'étaient pas une société catholique, mais une société de catholiques, ce qui n'est pas la même chose.

En effet, il est difficile de soutenir sérieusement que cette société de danseurs et d'assimilateurs s'inspire comme société de l'esprit de l'Eglise, de l'esprit catholique qui est le contraire de l'esprit du siècle qui est le leur.

Plusieurs évêques traitent aujourd'hui les K. of C. tout simplement comme une société de catholiques.

Ainsi Mgr l'archevêque Blenk de Nouvelle Orléans semble être absolument de notre avis.

Ce vénérable prélat a ordonné à tous les curés de son diocèse d'affilier leur paroisse et toutes les sociétés catholiques d'hommes existantes à la Fédération de l'Etat de la Louisiane. Seuls les K. of C. ont été exceptés par l'évêque.

Pour une raison ou pour une autre Mgr Blenk place les K. of C. en marge des sociétés catholiques de son diocèse.

Jean Bourget. Dans la Vérité de Québec.

COMMENT NOUS SOMMES TRAITÉS CHEZ NOUS

—Maintenant, c'est plus sérieux : voilà que l'Angleterre s'en mêle !.

Le "Moniteur" de Hawkesbury relate les faits suivants :

Il est encore des gens, en Ontario, qui ignorent complètement l'histoire et les lois du Canada. Ce sont, cependant, des gens diplômés des meilleures écoles publiques de la Province, et des gens encore qui jouissent d'une réputation de science et de largeur de vues.

Or pas plus tard que la semaine dernière, dans une localité importante du comté de Renfrew, un de ces personnages diplômés et savants a assimilé au status de la langue allemande, conséquemment des langues étrangères au pays, le status de la française.

Les Canadiens-français de la localité avaient demandé la nomination d'un assistant maître de poste de langue française, parce que leur proportion dans la population totale les autorisait à le faire, et surtout parce que dans le passé des erreurs nombreuses s'étaient produites dans la livraison des matières postales adressées aux Canadiens-français.

Le ministre des Postes en fit part au fonctionnaire en charge dans la localité en question, et le maître de poste répondit cavalièrement qu'il ne voyait pas pourquoi

MEFAIT DE LA Foudre

Monticello (New-York), 29 juillet.— Vingt New-Yorkais qui habitent dans une grande pension de famille, ici ont été blessés, ce matin par la foudre qui est tombée sur la maison.

Parmi les blessés, Mme Sarah Grabner est encore évanouie et mourra probablement.

Entrée par le toit la foudre traversa plusieurs chambres puis laissa la maison en passant par le hall où vingt des clients étaient assis.

Détails curieux : les vingt pensionnaires furent tous légèrement brûlés à la tête.

De plus fort en plus fort

Un Grec et un Juif causent progrès, télégraphe, téléphone, aviation, électricité.

—Oh ! ces Européens, s'écrie le Grec, ils s'enorgueillissent de toutes leurs inventions qu'ils disent nouvelles. Mais il y a quelques jours, à Athènes, on pratiquait des fouilles. Et à dix mètres de profondeur on a trouvé un fil de fer.

—Qu'est-ce que cela prouve ? demanda le Juif.

—Comment ! Mais que le télégraphe existait il y a deux mille ans en Grèce.

—Mais bien ! moi, je vais raconter quelques chose de bien plus fort. Des fouilles ont été pratiquées à Jérusalem, à 50 mètres de profondeur, et on n'a rien trouvé.

—Qu'est-ce que cela prouve ?

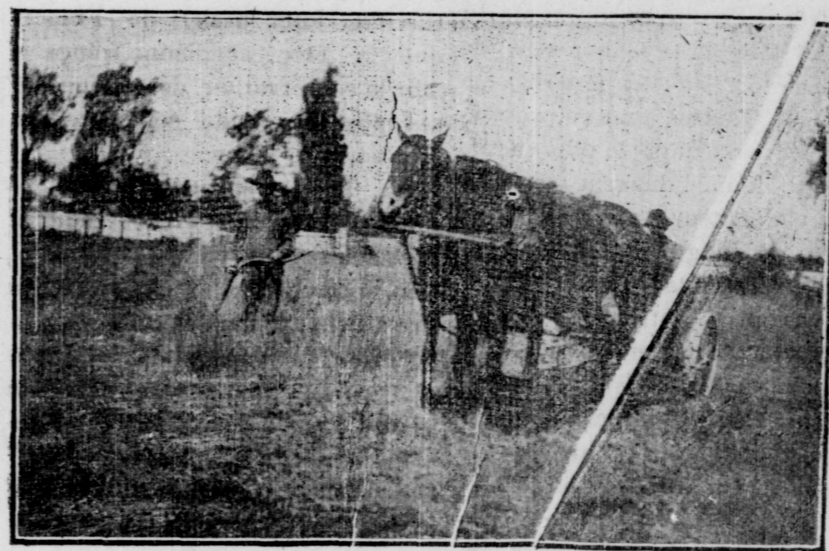
—Cela prouve, s'écria le juif que la télégraphie sans fil existait il y a deux mille ans en Palestine.

VOS VACHES VOUS DONNENT-ELLES UN PROFIT SATISFAISANT

Sur 2,400 vaches dont la production a été contrôlée le mois dernier par les membres des sociétés de contrôle de l'Ontario, 895, soit plus d'un tiers du nombre totale, ont donné des rendements de plus de 1000 livres de lait et de 33 livres de gras de beurre en un mois. Bien des vaches ont donné plus de 40 livres de gras. Mais nous avons aussi trois ou quatre sociétés dont les vaches ont une avenue de production de moins de 25 livres de gras. Mais nous évaluons le gras de beurre à 20 centimes la livre seulement on voit que les bonnes vaches gagnent \$3 de plus par mois que les mauvaises. Multiplions cette moyenne par une période de lactation de 10 mois et nous constatons que le revenu de ces vaches présente un écart de \$30 par saison.

Ces écarts surprenants ne sont mis en lumière, pour jeter l'alarme parmi les propriétaires, que lorsque ceux-ci se mettent à peser leur lait régulièrement et à en faire faire l'épreuve. Si les vaches sont jugées avec droiture et sous un aspect général, (selon leur production laitière et satisfaisante et non pas seulement par un bien faible aperçu de la pécée d'un jour ou même d'une semaine, on ne gardera dans le troupeau que celles qui rapportent un profit satisfaisant. Dans un troupeau laitier bien sélectionné, dont toutes les vaches sont là parce qu'elles ont prouvé qu'elles étaient avantageuses, on ne constate pas des écarts aussi grands que ceux dont nous venons de parler. Il n'est pas de cultivateur qui puisse se dispenser de contrôler le rendement de ces bêtes.

C. F. W. Ottawa, le 13 juillet, 1911.



Au foin.—Scène près du bureau de l'IMPARTIAL

ANECDOTE

Un soir, il y avait grand gala chez le marquis de Salisbury, en l'honneur de Guillaume II, au château de Hatfield.

Le prince de Galles, le futur Edouard VII, y assistait.

L'ambassadeur de France et Mme Waddington étaient parmi les convives.

Soudain, le collier de diamants de l'ambassadrice se dégrafa.

Elle chercha en vain à le rattacher ; ce que voyant, son voisin de table, M. de Soveral, s'empressa auprès d'elle. Malgré ses efforts, il ne parvint pas tout de suite à réparer le désastre. Chacun s'efforçait de ne pas faire attention à ce menu incident, quand soudain la voix du Kaiser éclata comme une fanfare :

—Voilà le Portugal en train d'étrangler la France.

Un éclat de rire formidable salua cette boutade plus drôle que fine.

Et comme le prince de Galles, pour sortir Mme Waddington d'embarras, se levait pour attacher le collier, lui-même, l'Empereur, sur un ton grave, ajouta :

Les Canadiens-français se plaignaient quand les Allemands et les Russes ne se plaignaient pas.

Voilà donc, dans l'opinion de certains gens d'Ontario, le status bien défini des Canadiens-français.

Nous n'avons pas plus de droits que les étrangers, que les immigrants naturalisés et assimilés, et seule la langue anglaise doit être reconnue et employée dans les services publics, même dans le service des postes, qui appartient à la juridiction fédérale, dont toute la documentation doit être faite dans les deux langues officielles du pays, et cela en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867.—L'Action Social

LES ANTILLES FRANÇAISES

Paris, 29 juillet.—Le gouvernement français a décidé de réunir administrativement les colonies de la Guadeloupe et des Antilles, en mettant à la tête des deux colonies un gouverneur général des Antilles. M. Pascal Ceccaldi, député radical-socialiste exercera temporairement les fonctions de gouverneur général des Antilles.